

29 novembre 2019

L'édition spéciale de ROB/Lexpert reconnaît la prédominance de Davies dans le domaine du litige

Le rapport spécial de 2020 de ROB/Lexpert, *Canada's Leading Litigation Lawyers*, désigne 17 associés de Davies parmi les meilleurs plaideurs au pays.

Très réputé pour son expertise technique et ses prouesses judiciaires aussi bien en première instance qu'en appel, le groupe Règlement de différends de Davies joue régulièrement un rôle pivot dans les litiges commerciaux canadiens aux enjeux les plus élevés. Récemment, nous avons représenté TransAlta face aux procédures « d'intérêt public » intentées par Mangrove Partners devant la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et l'Alberta Securities Commission, ainsi que Rogers Communications Inc. qui interjetait appel de la décision du commissaire à la protection de la vie privée du Québec qui interdisait à Rogers de faire usage de renseignements personnels en vue d'effectuer des vérifications de solvabilité et d'appliquer des mesures de prévention de la fraude.

L'associé de Davies [Luis Sarabia](#) est également cité dans un article de fond de ce numéro spécial portant sur la faisabilité d'un système national d'actions collectives et sur les obstacles susceptibles de freiner sa mise en œuvre.

Publié une fois l'an dans le numéro de décembre du Report on Business, l'édition spéciale *Canada's Leading Litigation Lawyers* dresse le portrait d'avocats reconnus dans les classements de Lexpert dans plusieurs secteurs du litige commercial.